

Date	Lieu	Présents	Nb. votants
14/02/14	CUFFIES, Les terrasses du Mail	Michel CHATPENTIER, Yvette GAINÉ, Vincent LEFRANT, Jean-Paul LOBJEOIS, Daniel PANAVILLE, Francis SOYEUX, Dominique WATTEBLED, Didier WURTZ	8
<i>Heure Convocation</i>		<i>Présents (non votants)</i>	
18 h 30	Durée réunion 1 h 30	Daniel HULIN	
<i>Heure début</i>		<i>Invités</i>	
18 h 45	<i>Heure fin</i> 20 h 15		
		<i>Excusés</i>	
		Isabelle TEIRLYNCK, Didier COCHET	

Ordre du jour

1. Point sur les cartons
2. Étude des mails, courriers divers, appels téléphoniques
3. Préparation cahier des charges du Championnat Départemental Cyclospor
4. Affectation des délégués CTD sur les épreuves
5. Revoir les courses ne respectant pas les rotations d'horaires mois par mois
6. Questions divers

1) POINT SUR LES CARTONS

Nous remercions Daniel Hulin, Francis Soyeux et Vincent Lefrant qui ont préparé les 350 cartons cyclospor et à Karine Cappigny et Christophe Savoyen qui ont édité les cartons. Vincent a affecté les 10 points à tous les GS redescendus cette année.

2) ETUDE DES MAILS ET COURRIERS DIVERS

Jean-Yves Roland demande une descente de catégorie concernant François Leguirec de l'EC Oignes qui s'est blessé sérieusement en 2013.

Courrier de Cyril Villette de l'EC Beautor qui a eu les deux mains fracturées lors d'un entraînement et demande une descente de catégorie pour se remettre de ses blessures et rejoindre sa catégorie d'ici quelques temps.

Frédéric Brodin demande une descente de catégorie jusqu'à fin avril 2014 suite à son accident en cyclocross cet hiver .

La CTD décide de créer un document pour les cyclosporifs blessés qui demande une descente de catégorie pour courir et se remettre de leurs blessures. Un formulaire nominatif provisoire leur sera remis avec une autorisation de pratiquer dans l'Aisne, dans la catégorie inférieure avec une date de remontée dans leur catégorie d'origine.

Sophie Grandhomme qui possède une Pass Cyclisme peut courir en féminines.

3) CAHIERS DES CHARGES DU CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL CYCLOSPORT

Vincent présente la nouvelle version du cahier des charges des Championnats Départementaux CycloSPORT.

Cette version devra être approuvée par le Comité Directeur UFOLEP à sa prochaine réunion.

4) AFFECTATION DES DÉLÉGUÉS SUR LES PROCHAINES COURSES

Les délégués de course des prochaines compétitions seront ajoutés au calendrier.

5) COURSES DONT LES ROTATIONS D'HORAIRES NE SONT PAS RESPECTÉES

Une exception est faite pour les courses à étape, les compétitions nocturnes, semi-nocturnes, et les courses à départ unique décalé.

- Circuit de l'Aisne – oui -
- Vailly sur Aisne – oui -
- Bucy le Long – oui -
- Beaurieux – oui -
- Oignes – oui -
- Pasly – oui -

Il faut que cette nouvelle règle soit équitable pour tous les coureurs.

6) QUESTIONS DIVERSES

- La CTD demande aux clubs d'ouvrir leurs compétitions aux jeunes qui sont la relève de demain dans les courses. Un courrier sera envoyé aux clubs. Ces jeunes courent soit avec les GS pour les minimes, soit avec les 3 ième pour les cadets et ne gênent en rien le bon déroulement des épreuves.

- Vincent a répondu à Monsieur Vasseur de la CSDU de la Somme concernant la course d'Annois. Le dossier de course a été déposé dans l'Aisne, c'est donc le règlement de l'Aisne qui doit être appliqué.
- Le Comité Directeur a accordé une dérogation au club de Beautor pour l'organisation de leur compétition.
- Les compétiteurs qui ont arrêté de courir 1 ou 2 années reprendront un carton conformément au règlement nationale.
- Voir avec le président de Montescourt : Bruno Oudelet a demandé une licence à Montescourt et a demandé une descente au club de la Cherizienne. Aucune demande de mutation n'a été enregistrée. Si la demande de mutation n'a pas été faite pendant la période autorisée, il devra régler la somme de 50 €.
- Rappel de l'AG Départemental UFOLEP à Belleu, le 16 mars 2014 à 19 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

La Prochaine réunion se tiendra le

08/04/2014 à Cuffies

Le Responsable GSA,
Vincent LEFRANT

L'Elu en charge de l'activité,
Daniel HULIN

La secrétaire générale de la CTD,
Yvette GAINÉ